

a water secure Central Africa

# Introduction a l'Agenda 2030

**HYCNTH BANSEKA**  
Coordonnateur Régional GWP Afrique Central

# Sommaire



- Introduction / Contexte
- Suivi et examen de la mise en oeuvre
- ODDs / ODD 6
- Cibles et indicateurs de l'ODD 6
- Liens 6.5.1 et 6.5.2
- Conclusions

- Au cour de la 69eme session du Sommet des Nations Unies le 18 Septembre 2015, , l'Assemblée Générale a adopter le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 »
- Ce Programme de Développement Durable post 2015 vise à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande.
- Par cette acte, les états membres on exprimer leurs détermination à prendre les **mesures audacieuses et porteuses de transformation** pour engager le monde sur une voie durable, **marquée par la résilience**, et leur engagement a à « **ne laisser personne de côté** » dans cette quête collective.

- « .. le développement économique et social dépend **d'une gestion durable des ressources naturelles** de notre planète. Nous sommes par conséquent résolus à **assurer la conservation et un usage raisonnable** des mers et des océans, **des ressources en eau douce**, des forêts, ... »
- « Nous sommes également résolus à promouvoir un tourisme durable, à **résoudre les problèmes de pénurie d'eau et de pollution des eaux**, à renforcer la coopération contre la désertification, les tempêtes de poussière, la dégradation des terres et la sécheresse et à **promouvoir la résilience et la réduction des risques de catastrophe** ».

- Cette Programme universel s'inscrivent dans le prolongement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) et visent à réaliser ce que ceux-ci n'ont pas permis de faire.
- Il est ambitieux avec
  - 17 objectifs
  - 169 cibles
- Les objectifs et les cibles guideront l'action à mener au cours des 15 prochaines années (donc Agenda 2030) dans des domaines qui sont d'une importance cruciale pour l'humanité et la planète.

- Les gouvernements ont la responsabilité premier d'assurer le suivi et l'examen, aux plans national, régional et mondial, des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles au cours des 15 prochaines années.
- Des indicateurs sont élaborer pour faciliter ce travail. Il faut disposer de **données de qualité**, qui soient **facilement accessibles et fiables**, pour mesurer les progrès accomplis.
- Il faut utiliser des informations et des données produites par des dispositifs déjà en place. Pas nécessaire de crée de nouveau dispositif
- Appui accru a l'amélioration de la collecte des données et du renforcement des capacités des États Membres, afin d'établir des données de référence nationales et mondiales (là où il n'en existe pas).

# Rappel ODDs et l'ODD 6

# Objectifs de développement durable



- Objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Objectif 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- **Objectif 6: Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau**
- Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Objectif 8. Promouvoir une croissance économique
- etc



# CIBLES / INDICATEURS DE L'ODD 6



<b>Cible 6.1</b>	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	
Indicateur 6.1.1	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	OMS / UNICEF
<b>Cible 6.2</b>	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	
Indicateur 6.2.1.a	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité	OMS, UNICEF
Indicateur 6.2.1.b	Proportion de la population utilisant un équipement de lavage des mains avec du savon et de l'eau.	
<b>Cible 6.3</b>	D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau	
Indicateur 6.3.1	Proportion des eaux usées traitées sans danger.	OMS, ONU-Habitat, (UNSD)
Indicateur 6.3.2*	Proportion de masses d'eau présentant une bonne qualité de l'eau ambiante	PNUE

<b>Cible 6.4</b>	D'ici à 2030, augmenter nettement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	
Indicateur 6.4.1	Changement dans l'efficience de l'utilisation de l'eau au fil du temps	Organisation des Nations Unies pour la nutrition et l'agriculture(FAO)
Indicateur 6.4.2	Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponible.	
<b>Cible 6.5</b>	<b>D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient</b>	
<b>Indicateur 6.5.1</b>	<b>Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau</b>	<b>PNUE</b>
<b>Indicateur 6.5.2</b>	<b>Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel.</b>	<b>CEE-ONU, UNESCO</b>

<i>Target 6.6</i>	<i>D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes,</i>	
<i>Indicateur 6.6.1</i>	<i>Variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau</i>	<i>PNUE</i>
<i>Cible 6.a</i>	<i>D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation</i>	
<i>Indicateur 6.a.1</i>	<i>Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics</i>	<i>OMS, PNUE, OCDE</i>
<i>Cible 6.b</i>	<i>Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement</i>	
<i>Indicateur 6.b.1</i>	<i>Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement.</i>	<i>OMS, PNUE, OCDE</i>

# Suivi de l'ODD 6.5.1

## ODD N° 6: Cible 6.5

**ODD 6.5:** *D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient*

- **Indicateur 6.5.1:** Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)
- **Indicateur 6.5.2:** Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel

# Ateliers nationaux sur l'indicateur 6.5.1



En collaboration avec le PNUE, le GWP a facilités le processus de suivi de l'ODD 6.5.1 a travers l'organisation des ateliers de concertation nationaux dans 36 pays pour mobiliser **les données de base** et identifier les **priorités et défis pour la mise en oeuvre de la GIRE**.

In collaboration with

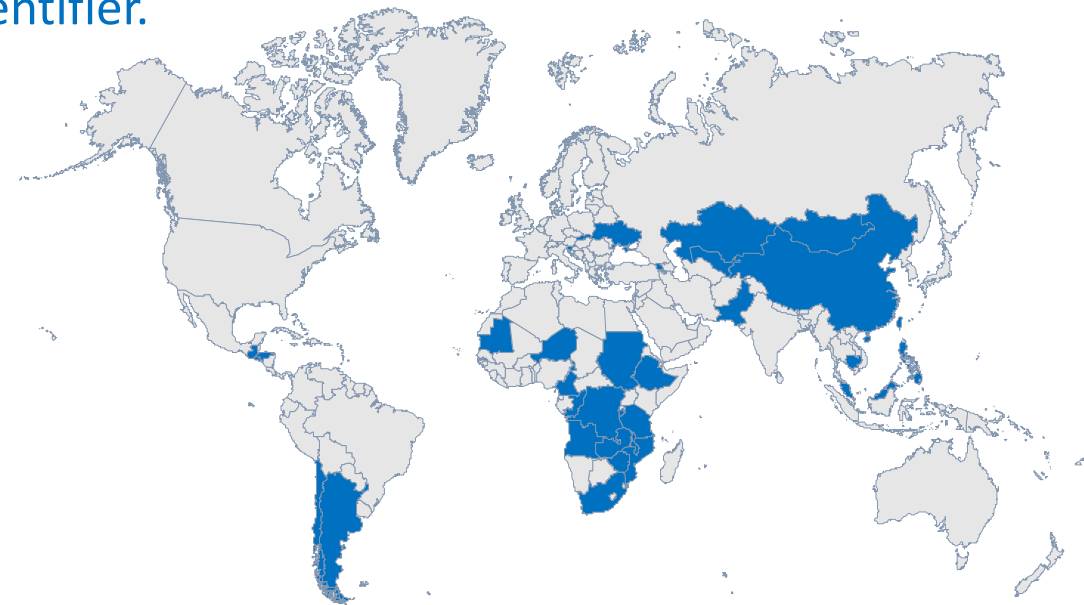
UN Environment-DHI Centre  
on Water and Environment



CAC	Armenia	SAF	Angola
CAC	Kazakhstan	SAF	Congo, Dem. Rep.
CAC	Mongolia	SAF	Malawi
CAC	Uzbekistan	SAF	Mozambique
CAF	Cameroon	SAF	South Africa
CAF	Congo	SAF	Tanzania, U. Rep.
CAF	Sao Tome & Principe	SAF	Zambia
CAM	El Salvador	SAF	Zimbabwe
CAM	Guatemala	SAM	Argentina
CAM	Honduras	SAM	Chile
CEE	Slovenia	SAS	Pakistan
CEE	Slovakia	SEA	Cambodia
CEE	Ukraine	SEA	Lao People's Dem R
CHI	China	SEA	Malaysia
EAF	Burundi	SEA	Philippines
EAF	Ethiopia	WAF	Gambia
EAF	Sudan	WAF	Niger
MED	Mauritania		

## Résultats:

- La fiche d'enquete pour l'indicateur 6.5.1 couverts a PNUE;
- Les besoins pour le developpement et l'initiation des activités pour accélérer la mise en oeuvre de l'ODD 6.5.1 ont été identifier.



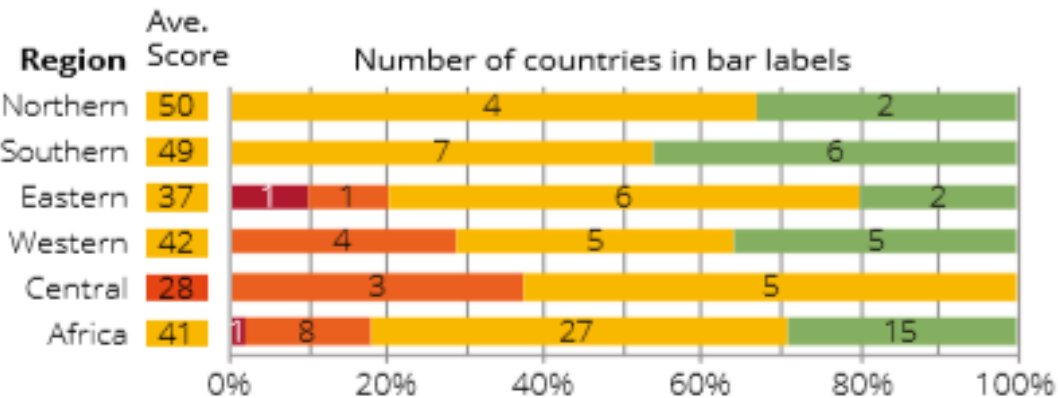
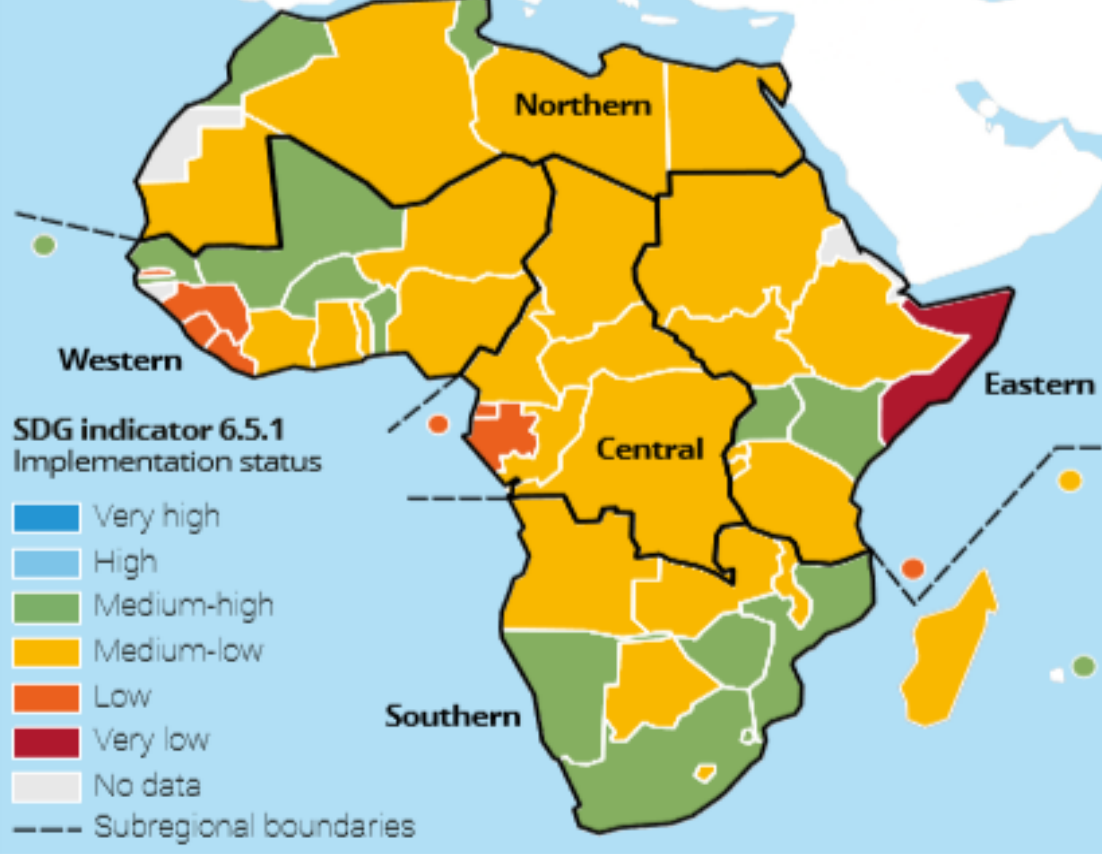
# Le Questionnaire de la cible 6.5.1



Le questionnaire est composé de quatre sections, chacune d'elle couvrant un volet clé de la GIRE:

- **1. Un environnement favorable:** Créer les conditions qui visent à soutenir la mise en œuvre de la GIRE, qui englobe les politiques de base, les outils juridiques et de planification stratégique nécessaires à sa réalisation.
- **2. Institutions et participation:** Les différentes parties prenantes institutionnelles ainsi que d'autres groupes concernés et leurs rôles politiques, sociaux, économiques et administratifs susceptibles d'appuyer la mise en œuvre de la GIRE.
- **3. Instruments de gestion:** Les outils et les activités qui permettent aux décideurs et aux utilisateurs de faire des choix rationnels et éclairés concernant les options et actions à entreprendre.
- **4. Financement:** Un budget et un financement provenant de diverses sources sont mis à disposition et utilisés pour le développement et la gestion des ressources en eau.
- Chaque section est composée de deux sous-sections, couvrant le niveau «national» et «d'autres» niveaux (**y compris le niveau transfrontalier**).

# Rapport 2018 sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la GIRE en Afrique: PNUE / AMCOW



- L'Afrique centrale est la seule sous-région affichant un faible degré de mise en œuvre de la GIRE (28).
- À l'exception de l'Afrique centrale, chaque sous-région comprend des pays atteignant un degré moyen-élevé de mise en œuvre.
- **La mise en œuvre de la GIRE en Afrique centrale doit être une priorité.**

Figure Subregional averages and country breakdown of IWRM implementation (source: Status Report on the Implementation of IWRM in Africa, 2018)



# Recommandations pour accélérer la mise en œuvre de la GIRE en Afrique

- **Accroître les financements destinés à la gestion des ressources en eau, et notamment aux infrastructures de maîtrise de l'eau:**
  - Renforcer la sensibilisation afin d'adopter une résolution pour accroître les financements destinés à la gestion des ressources en eau provenant des budgets nationaux
- **Renforcer les capacités régionales d'appui à la mise en oeuvre de la GIRE**
  - Renforcer la capacité des communautés économiques régionales à soutenir la mise en œuvre de la GIRE sur leur territoire respectif et favoriser les liens entre les différents ODD.
  - Lancer un programme décennal pour le renforcement des capacités afin de soutenir la mise en œuvre de la GIRE à tous les niveaux.
  - Harmoniser les systèmes de gestion et de communication des informations relatives à l'eau à différents niveaux

- **Approfondir la coopération transfrontière**
  - Encourager la création et la mise en œuvre de dispositifs de coopération transfrontière dans les pays qui en sont dépourvus.
  - Aider les organisations transfrontières existantes à renforcer la coopération interétatique et à promouvoir la GIRE aux différents niveaux.
  
- **Apporter un soutien ciblé**
  - **Renforcer la gouvernance des aquifères** à l'échelle nationale et transfrontière.
  - Appuyer la mise en œuvre de la GIRE à l'échelle sous-régionale (au niveau des bassins/bassins versants et des territoires décentralisés). Les **pays ciblés** sont ceux où le **degré de mise en œuvre de la GIRE est « moyen-faible » et « moyen-élevé »**
  - Fournir un soutien concerté et ciblé à certains pays afin d'accélérer la mise en œuvre de la GIRE. Les **pays ciblés sont ceux qui sortent d'un conflit** et/ou les 36 pays ayant un degré de mise en œuvre de la GIRE inférieur ou égal à « moyen-faible ».

## Liens entre 6.5.1 and 6.5.2

## Section 1: Environnement favorable

- Arrangement de gestion - *1.2 (c): Accords pour la gestion des eaux transfrontalières dans les bassins/aquifères les plus importants*

## Section 2: Institutions et participation

- Objectives genre - *2.2 (d): Objectifs et plans spécifiques au genre au niveau transfrontalier*
- Cadre organisationelle - *2.2 (e): Cadres organisationnels pour la gestion des eaux transfrontalières des bassins et aquifères les plus importants*

## Section 3: Instruments de gestion

- Partage des données et de l'information - *3.2 (d): Partage des données et des informations transfrontalières entre les pays*

## Section 4: Financement

- Financement de la coopération - *4.2 (c): Financement pour la coopération transfrontalière*

# Principaux résultats transfrontaliers de 6.5.1

- 1. Mise en œuvre:** Les niveaux de mise en œuvre des 4 éléments de la GIRE de la coopération transfrontalière sont généralement en ligne avec la mise en œuvre de ces éléments au niveau national
- 2. Besoin de financement :** Le financement de la GIRE est le domaine le plus faible du questionnaire à tous les niveaux, y compris la coopération transfrontalière
- 1. Nécessité d'une mise:** Lorsque des cadres organisationnelle de GIRE existent, y compris au niveau de la coopération transfrontalière, il existe d'importantes lacunes dans la façon dont cela est opérationnalisée dans la pratique

# Conclusions

- Maintenir l'alignement entre les efforts pour avancer 6.5.1 et pour avancer 6.5.2:
  - Les indicateurs 6.5.1 et le 6.5.2 s'informent mutuellement.
  - Toutes les 5 questions relatives à la gestion des eaux transfrontalières de 6.5.1, fournissent des informations qui complètent le 6.5.2
- Assurer la coordination entre tous les niveaux:
  - L'intégration entre les niveaux est la clé pour assurer que les ressources vont là où elles sont le plus nécessaires et peuvent être les plus efficaces;
  - **Inscrire le processus de suivi des indicateurs de la cible 6.5 dans le cadre du processus de suivi au niveau national**



Thank you!

MERCI

